

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la **DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE**

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A310 ; A300-600

Inspection du système de drainage de la pompe du circuit hydraulique vert et remplacement du joint spi entre la pompe et le boîtier d'engrenages

La présente Consigne de Navigabilité s'applique aux avions AIRBUS INDUSTRIE :

- A310-221, A310-222, A310-322, A310-324, A310-325
- A300B4-620, A300B4-622, A300B4-622R, A300C4-620

équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY et n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE 10399 (Bulletin Service A310-72-2018 ou A300-72-6014) ou 10400 (Bulletin Service A310-72-2019 ou A300-72-6015).

Des cas de contamination du circuit d'huile du réacteur, par du fluide hydraulique migrant à travers le joint spi de la pompe du circuit vert ont été rencontrés. En vue de prévenir un arrêt moteur, avec pour conséquence, sur les avions non configurés ETOPS, l'arrêt de la génératrice électrique correspondante, et sur les avions configurés ETOPS, la perte de la génératrice de secours, les mesures suivantes sont rendues impératives à la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité :

1/ En vue de s'assurer que le système de drainage du circuit hydraulique vert n'est pas colmaté, procéder au contrôle du bon écoulement à travers celui-ci, et ce, sur les deux moteurs, à des intervalles ne dépassant pas 500 heures de vol suivant la date d'entrée en vigueur de l'édition originale de la présente Consigne de Navigabilité, conformément aux instructions des Bulletins Service suivants :

- A310-72-2022 pour les avions A310 équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY JT9D-7R4D1 et JT9D-7R4E1.
- A310-72-2023 pour les avions A310 équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY PW 4152 et PW 4156A.
- A300-72-6018 pour les avions A300-600 équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY JT9D-7R4H1.
- A300-72-6019 pour les avions A300-600 équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY PW 4158.

2/ Répéter ce contrôle à des intervalles ne dépassant pas 500 heures de vol.

.../...

3/ Sur les avions équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY JT9D-7R4D1, -7R4E1 ou -7R4H1 et n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE 10399, remplacer le joint spi entre la pompe et le boîtier d'engrenage suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-72-2018 ou A300-72-6014 avant le 31 décembre 1993.

4/ Sur les avions équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY PW 4152, PW 4156A ou PW 4158 et n'ayant pas reçu application de la modification AIRBUS INDUSTRIE 10400, remplacer le joint spi entre la pompe et le boîtier d'engrenage suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-72-2019 ou A300-72-6015 avant le 31 décembre 1993.

NOTE 1 : Les avions évoluant en conditions ETOPS et n'ayant pas reçu application des modifications suivant les paragraphes 3 ou 4 ci-dessus (mod 10399 ou 10400) devront être modifiés dans les 10 prochains vols. Si le remplacement des joints spi devait être effectué avant un vol ETOPS, on ne modifierait qu'un seul moteur à la fois.

NOTE 2 : La réalisation des Bulletins Service Modifications mentionnés ci-dessus supprime le caractère obligatoire des inspections objet des paragraphes 1 et 2.

Réf. : Bulletins Service AIRBUS INDUSTRIE
A310-72-2018
A310-72-2019
A310-72-2022
A310-72-2023
A300-72-6014
A300-72-6015
A300-72-6018
A300-72-6019

La présente Révision 2 remplace la CN 92-231-136(B)R1 du 17 mars 1993.

DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

CN originale : 07 NOVEMBRE 1992
Révision 1 : 27 MARS 1993
Révision 2 : 27 OCTOBRE 1993